



Source du Lison

## << COCKTAIL CULTUREL >> LE QUINJOIE du 7 au 9 juillet



### 11 spectacles, une pointe de soleil !

Trois jours de théâtre, de concerts, de rencontres et d'animations. Buvette et foodtruck sur place.

+ D'INFOS sur la Page Facebook de l'Office culturel de Quingey :

 office.culturel.quingey



## TROIS QUESTIONS À JEAN-CLAUDE GRENIER, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**1/ La CCLL s'engage dans la création d'un Schéma de mobilité simplifié. Concrètement, qu'est-ce que cela va apporter aux habitants et aux personnes transitant sur le territoire ?**

La communauté de communes est compétente en matière de mobilité depuis décembre 2019. C'est dans le cadre des exigences de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) que nous élaborons un Schéma de Mobilité Simplifié sur le territoire pour 2024. L'objectif est de favoriser les modes de déplacement actifs et d'organiser les stationnements, souvent anarchiques, autour d'une stratégie globale et cohérente avec notre bassin de mobilité. Un schéma directeur cyclable sera créé également dans la foulée pour encourager cette mobilité active.

**2/ La CCLL dispose d'un SPANC. Quelles sont les ambitions du territoire en matière d'assainissement ?**

L'objectif pour 2026 est la prise de compétence totale, assainissement collectif et individuel. Il est aujourd'hui primordial pour les collectivités d'assumer leurs responsabilités face à la gestion qualitative et quantitative de l'eau. C'est dans ce sens que nous avons

élu une 9<sup>e</sup> vice-Présidente en septembre 2022, Angèle Prillard, qui prépare la prise de compétence avec son équipe.

**3/ Les budgets 2023 ont été votés en conseil communautaire du 13 avril.**

**Comment se porte la santé financière de la communauté de communes ?**

Les 8 budgets ont été votés à l'unanimité des 97 conseillers communautaires, validant ainsi la poursuite d'une gestion saine de notre collectivité soulignée par la Chambre régionale des Comptes. Comme annoncé en 2017, et malgré de nouvelles prises de compétences et la mise en œuvre d'actions non prévues, nous n'avons pas touché à la fiscalité jusqu'à maintenant. Toutes les nouvelles dépenses ont été financées grâce à la dynamique de nos bases et aux économies réalisées dans le cadre de la fusion. Mais nous arrivons à la limite de l'exercice, le taux d'imposition de l'échelon intercommunal a été augmenté de 1%. Par ailleurs, la recherche permanente de cofinancements est une exigence absolue, nous fonctionnons avec 45% d'autofinancement : c'est 55% de subventions obtenues. Ce résultat est le fruit du travail des élus et des services, que je remercie.

## INFORMATIONS PRATIQUES

03 81 57 16 33  
contact@cclouelison.fr

Les comptes-rendus des conseils communautaires et les délibérations sont disponibles sur [www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr) (onglet CCLL)

**Pôle d'Ornans (siège)**

7 rue Édouard Bastide, 25290 ORNANS

**Pôle d'Amancey**

13 rue du Four, 25330 AMANCEY

**Pôle de Quingey**

12 rue Calixte II, 25440 QUINGEY

# Le Pôle rénovation conseil

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les permanences « Rénovation énergétique » du Pôle Rénovation Conseil Loue Lison reprennent !

Un conseiller répond à vos questions et vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique. L'accueil téléphonique a lieu les mercredis et jeudis de 9h à 12h, en dehors de ces horaires, laissez un message pour être rappelé. Les permanences physiques ont lieu dans les France Services Loue Lison (Ornans, Quingey et Amancey) sur rendez-vous uniquement.



Contact au 07 88 84 40 93  
ou par mail [polerenovation@cclouelison.fr](mailto:polerenovation@cclouelison.fr)

Un partenariat avec la Maison de l'Habitat du Doubs (ADIL 25), association experte pour les questions de l'habitat et le soutien financier de la Région et de la CCLL.

## ATTENTION AU DÉMARCHAGE ET À LA FRAUDE RGE

Le démarchage abusif et la fraude sont des pratiques courantes dans le secteur de l'énergie. Le Pôle Rénovation Conseil Loue Lison et les autorités reçoivent régulièrement des signalements de ces mauvaises pratiques. Pour ne pas vous faire abuser, gardez en tête que les organismes publics ne réalisent pas de démarchage à domicile et ne mandatent pas de sociétés pour le faire. Par ailleurs, il ne faut jamais communiquer d'informations personnelles lors d'un démarchage et ne rien signer lors de la première visite. Pour réaliser un diagnostic énergétique ou des travaux, c'est au particulier de convenir d'un rendez-vous avec un auditeur énergétique ou un artisan.

Astuce + : Pour réaliser de réelles économies d'énergie grâce à des travaux, la priorité reste souvent l'isolation. Plus d'informations à ce sujet en flashant le QR code ou en consultant le lien suivant : [cler.org/pompes-a-chaaleur-isoler-dabord](http://cler.org/pompes-a-chaaleur-isoler-dabord)



# Santé & solidarités

## LE MÉMO DE LA SANTÉ #2

Le Mémo des services de santé et de solidarité du territoire Loue Lison #2 est disponible !

Un guide pratique, véritable outil d'information qui répertorie les professionnels de santé (dentistes, infirmiers libéraux, médecins, sages-femmes...), les sites utiles pour prendre ses rendez-vous médicaux et les

services et structures de solidarité du territoire (services publics, d'aide et associations pour le travail, l'aide à la personne, le soutien aux victimes, l'aide au logement...).

Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif entre le Contrat local de Santé Communauté de Communes Loue Lison, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Loue Lison et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Loue Lison.



Retrouvez des exemplaires de ce Mémo dans les France Services Loue Lison basés à Quingey, Amancey et Ornans ou en mairie et auprès des professionnels de santé du territoire. Vous pouvez également le télécharger sur [www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr)

# Plan Climat Air Énergie Territorial

## LA RÉNOVATION DES POINTS LUMINEUX

La Communauté de communes porte un groupement de commande pour la rénovation de l'éclairage public, une action mutualisée de 15 collectivités : 14 communes et la CCLL, sur plus de 1 100 points lumineux.

Le 18 avril 2023, la CCLL a signé une convention à la Préfecture du Doubs pour l'attribution d'une subvention, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », qui financera partiellement cette rénovation des points lumineux sur le territoire. Le « Fonds vert » vise à aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, à adapter leur territoire au changement climatique et à améliorer leur cadre de vie.



### Plan de financement :

- Coût total : 880 000 €
- Fonds vert : 30% des dépenses hors taxes
- SYDED : 200 000 €

Cette action s'inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Loue Lison.

+ D'INFOS sur les action du PCAET sur [www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr)



# Mobilité



## UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ POUR LE TERRITOIRE

La Communauté de communes Loue Lison, dans le cadre de sa compétence en matière de mobilité, entame la création de son Plan de mobilité simplifié.

« La volonté est de promouvoir et de proposer une mobilité durable sur le territoire. La voiture particulière est le mode de transport qui structure le territoire, l'objectif du Plan de mobilité simplifié est de proposer des alternatives à ce mode de déplacement à différentes échelles (des communes vers les pôles de proximité du territoire mais aussi en lien avec l'extérieur) et adaptées aux besoins des usagers (actifs, captifs, etc.) ».

Jean-Claude Stadelmann, vice-Président en charge de la Mobilité et de la Gestion des déchets



La CCLL a fait le choix de l'élaborer sur son territoire pour répondre au mieux aux attentes de ses usagers et anticiper les besoins de demain.

# Nautiloue

## PROFITEZ D'UN MOMENT PRIVILÉGIÉ

Hamman, sauna, spa, douche sensorielle, seau norvégien...

l'espace détente du Centre Aqualudique Nautiloue n'attend plus que vous.

En travaux depuis quelques temps, la zone détente est de nouveau accessible !

L'espace est métamorphosé et bien équipé. Un lieu de calme et de repos pour se ressourcer grâce aux plaisirs de l'eau. Cet espace est accessible aux horaires habituels d'ouverture de l'établissement.



LE SAVIEZ-VOUS ? Le temps de quelques heures, il pourrait n'appartenir qu'à vous... Les différents espaces du Centre Aqualudique Nautiloue sont privatisables.

Tarifs de réservation : [www.nautiloue.fr](http://www.nautiloue.fr)  
Centre Aqualudique Nautiloue : 03 81 57 58 59  
ou sur place (allée de la Tour de Peilz, 25 290 Ornans)

## Une politique participative

La CCLL a mandaté le bureau d'études ITEM pour l'accompagner dans la réalisation de ce plan. La phase de diagnostic a débuté en mars par l'envoi d'un questionnaire à destination des communes, auquel la quasi-totalité a répondu et un second à destination des habitants du territoire afin de mieux connaître leurs modes de déplacement.

Dans ce même élan, un comité des partenaires de la mobilité a été créé lors du conseil communautaire de mars. Cette instance locale permet de concerter les acteurs du territoire sur tous les sujets liés à la mobilité. Il est composé d'associations, d'entreprises, de représentants des territoires limitrophes et d'élus de la CCLL. Il se réunit au minimum une fois par an.

Enfin, un panel citoyen de personnes volontaires ayant répondu à l'enquête sera constitué pour être questionné sur les mêmes thématiques que les élus et les membres du comité des partenaires.



+ D'INFOS sur la mobilité sur [www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr)  
rubrique « Vivre » - « Mobilité »



## L'ÉTÉ 2023 AU CENTRE AQUALUDIQUE

Nautiloue passe en mode été à partir du 1<sup>er</sup> juillet, attention nouveaux horaires : profitez des bassins et des autres activités du centre aqualudique de 11h30 à 19h non-stop !

Les bassins extérieurs sont ouverts les weekends du mois de juin puis tous les jours à partir de juillet en fonction de la météo. C'est parti pour des glissades à volonté au Pentagliss.

Du côté des activités, des mini-stages enfants auront lieu à partir du 3 juillet, du lundi au vendredi, de 10h30 à 11h15. Pour s'inscrire, un formulaire est disponible sur [www.nautiloue.fr](http://www.nautiloue.fr)

## SPORT SANTÉ : UN CRÉNEAU À LA RENTRÉE

Après une journée test en mars, le Centre aqualudique proposera un créneau d'aquagym adapté à la rentrée de septembre. Pour en bénéficier, il faudra une prescription médicale et s'inscrire auprès du Réseau Sport Santé (03 81 48 36 52 - [contact@rsshbc.fr](mailto:contact@rsshbc.fr)) pour bénéficier d'une prise en charge.



+ D'INFOS par téléphone au 03 81 57 58 59 ou sur place (allée de la Tour de Peilz, 25 290 Ornans)

# Culture & sports



## SPORT, CULTURE ET HANDICAP : LA CCLL S'INVESTIT DANS CES THÉMATIQUES

Paris 2024 approche à grands pas et les valeurs olympiques résonnent un peu partout en France et sur le territoire Loue Lison. Terre d'accueil de l'opération du Département du Doubs « Partageons nos sports » en 2022 et en 2023, la CCLL promeut la découverte et la pratique handisport auprès des collégiens, des structures de santé mais aussi du grand

public. De beaux moments de sport, de belles rencontres et de la convivialité. Tout aussi convivial, l'événement du Sportacle, les 23 et 24 juin au gymnase de Quingey, a mêlé sport et culture avec brio. La Compagnie TeraLuna a su monter un spectacle de sport avec une diva, des comédiens et de vrais sportifs locaux pour deux représentations et

plusieurs mini-événements teaser en amont : un tournoi en mars et deux soirs de match pour apprendre le commentaire sportif. 2024 promet de nouveaux événements autour de ces thématiques !

Pour en savoir + sur l'agenda du territoire, rendez-vous sur IntraMuros, l'application de l'information du territoire Loue Lison.

# Déchets

## SYBERT : L'ÉCOLE DE LIESLE LAURÉATE DU CONCOURS DE COLLECTE DE PILES

L'école de Liesle est la grande gagnante du concours de collecte de piles et de batteries usagées organisé chaque année par le Sybert.

Au-delà de concrétiser une bonne action en faveur de l'environnement, l'école a remporté une somme de 400 € visant à financer un projet scolaire sur l'année en cours (visite, atelier, matériel).

Au total, ce sont trois écoles du territoire qui font la tête de classement : Liesle en première place, suivie par Fourg avec un prix de 300 € et Amancey qui remporte 200 €. L'école de Quingey s'inscrit également à la seconde place dans une autre catégorie, celle du « Poids collecté » et reçoit 200 €.

Toutes les écoles faisant partie du périmètre du Sybert sont libres de s'inscrire à ce challenge annuel. En tout, 30 écoles élémentaires se sont lancées dans la compétition en 2022-2023 et plus de 10 tonnes de piles et de batteries usagées ont été collectées.



## RETOUR SUR LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Chaque année, la Communauté de communes propose aux 72 communes du territoire de les accompagner dans l'organisation d'un nettoyage de printemps, en partenariat avec le Sybert qui gère les déchetteries du territoire basées à Ornans, Amancey, Arc-et-Senans, Épeugney, Lavans-Quingey et Myon.

Merci aux communes ayant contribué à nettoyer et bravo aux habitants ayant contribué à nettoyer 141,76km<sup>2</sup> sur les 667km<sup>2</sup> que compte le territoire Loue Lison. Chaque jeune participant de moins de 18 ans s'est vu offrir une entrée gratuite au Centre Aqualudique Nautiloue à Ornans en remerciement de son investissement citoyen.

+ D'INFOS sur la gestion des déchets sur le territoire sur [www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr) rubrique « Vivre » - « Déchets ménagers »

## CHANGEMENT DES SYSTÈMES COLLECTIFS

La Communauté de Communes Loue Lison a engagé une opération de changement des contrôles d'accès aux bacs collectifs destinés aux Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sur les communes d'Ornans, Vuillafans, Mouthier-Haute-Pierre et Montgesoye.

En effet, il était primordial d'intervenir sur les colonnes semi-enterrées et les caches-conteneurs de ces communes dont les systèmes devenus obsolètes étaient difficiles à gérer.

• La CCLL a à cœur de proposer un service de qualité à ses usagers. C'est l'entreprise française INCITAT qui a effectué le changement des tambours de dépôt. Pour les remplacer, la CCLL a choisi de nouveaux modèles plus modernes et pratiques pour les usagers.

• Nouveau système = nouveau mode d'accès. En partenariat avec les communes, les 70 administrés concernés par le changement des systèmes collectifs sont invités à échanger leur mode d'accès pour un badge ou une carte.



# Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'assainissement a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles sont chargées avant de rejeter l'eau ainsi traitée dans le milieu naturel. Le traitement des eaux usées produit des boues qui sont ensuite valorisées ou éliminées. On distingue deux grands types d'assainissement : l'assainissement collectif (réseau de collecte et station de traitement des eaux usées) et l'assainissement non collectif.

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Il concerne toutes les habitations raccordées à un réseau public de canalisations destinées à acheminer les eaux usées à une station d'épuration pour traitement avant rejet au milieu naturel (très majoritairement un cours d'eau). Ces ouvrages et équipements de collecte et de traitement appartiennent le plus souvent à une commune ou un groupement de communes.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/) PortailAC

## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

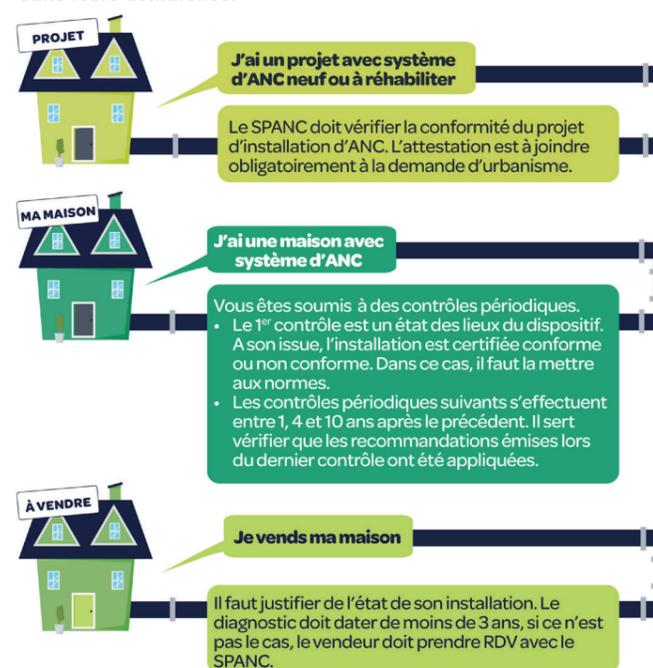
Il s'agit du système d'assainissement attaché à une habitation non raccordée au réseau collectif de collecte des eaux usées. On le nomme également « assainissement individuel ». Ces dispositifs individuels doivent traiter les eaux usées domestiques avant de les rejeter dans le milieu naturel. On trouve généralement ce mode d'assainissement en milieu rural. En France, on compte environ 5 millions d'installations d'assainissement non collectif qui concernent 15 à 20 % de la population.



La Communauté de Communes Loue Lison propose un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dans l'objectif de préserver les ressources naturelles en eau et la salubrité publique du territoire.

## POURQUOI CONTACTER LE SPANC LOUE LISON ?

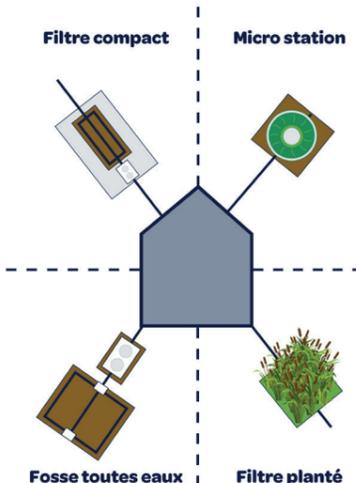
Le SPANC est là pour conseiller et accompagner les usagers dans leurs démarches.



Le règlement, les tarifs et la fiche déclarative ANC sont disponibles au téléchargement sur le site internet de la CCLL.

## LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

En matière d'ANC, il existe plusieurs types d'installations. Chacune comporte des caractéristiques techniques différentes : emprise au sol, avec ou sans électricité, hauteur des entrées et sorties, adaptée ou non aux résidences secondaires et maisons occupées par intermittence, etc.



Avant de réaliser ses travaux, il est important de bien réfléchir au type de système à installer. C'est pourquoi le SPANC délivre des attestations de conformité aux projets, accompagne les nouveaux propriétaires d'habitation équipée d'ANC en contrôlant et en conseillant.

Les caractéristiques des différents dispositifs d'ANC et le règlement intérieur du service sont à retrouver sur le site internet de la CCLL.

+ D'INFOS sur mes démarches avec le SPANC sur [www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr) rubrique « Vivre » - « SPANC »

# Du côté des finances de la CCLL

## QUELLES SONT LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOUE LISON ?

Le budget de la CCLL est composé d'un budget principal et de budgets annexes pour les zones d'activité économique (ZAE), la chaufferie bois à Amancey, le service public d'assainissement non collectif (ANC), la maison de santé d'Amancey et les déchets. Tous ont été adoptés le 13 avril dernier en conseil communautaire.

### LES IMPÔTS : 48%

#### • La fiscalité économique

Cotisation économique des entreprises (CET), Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER).

#### • Les impositions ménages

Taxe foncière, taxe additionnelle sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, compensation de l'État pour la taxe d'habitation (depuis 2020).

#### • Les autres taxes

Taxe de séjour et taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations).

### LES DOTATIONS : 10,5%

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État, Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) (remboursement partiel de la TVA payée par la collectivité sur ses investissements)

### LES SUBVENTIONS : 28%

Des partenaires institutionnels : Europe, État, Région, Département, CAF pour cofinancer des actions de fonctionnement et des projets d'investissement structurants.

### L'EMPRUNT : 5,5%

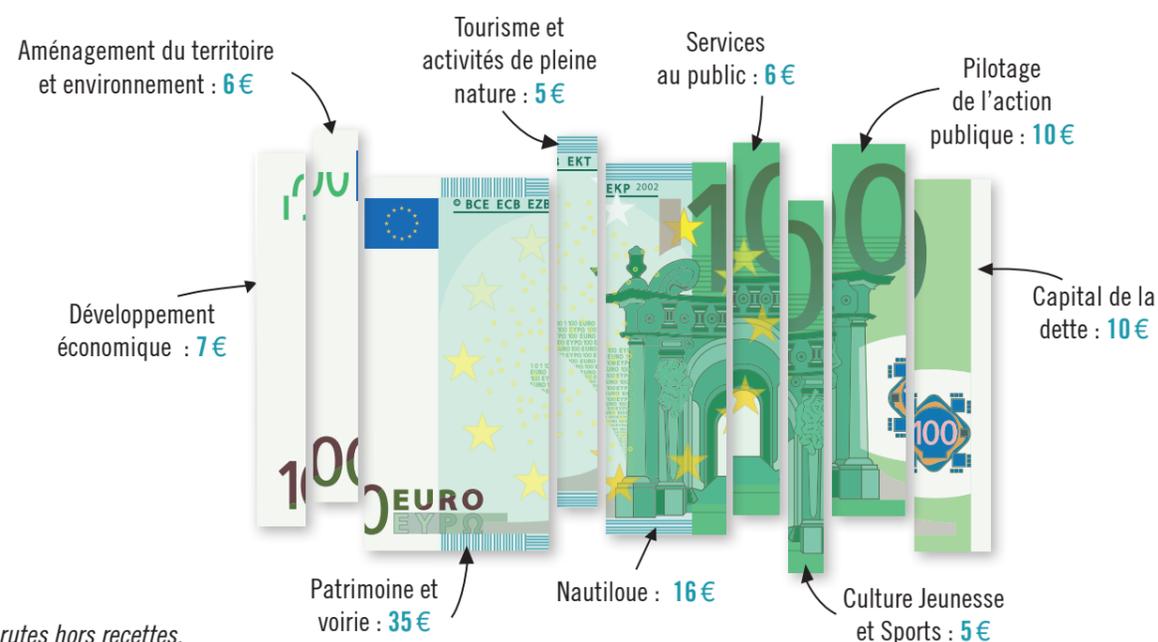
Pour les projets d'investissement structurants.

### LES RECETTES PROPRES : 8%

Entrées au Centre Aqualudique Nautilou, prestations des services mutualisés (comptabilité et urbanisme) et loyers.



## POUR 100€ DE DÉPENSES\* AU BUDGET GÉNÉRAL, QUELLES SONT LES INTERVENTIONS DE LA CCLL ?



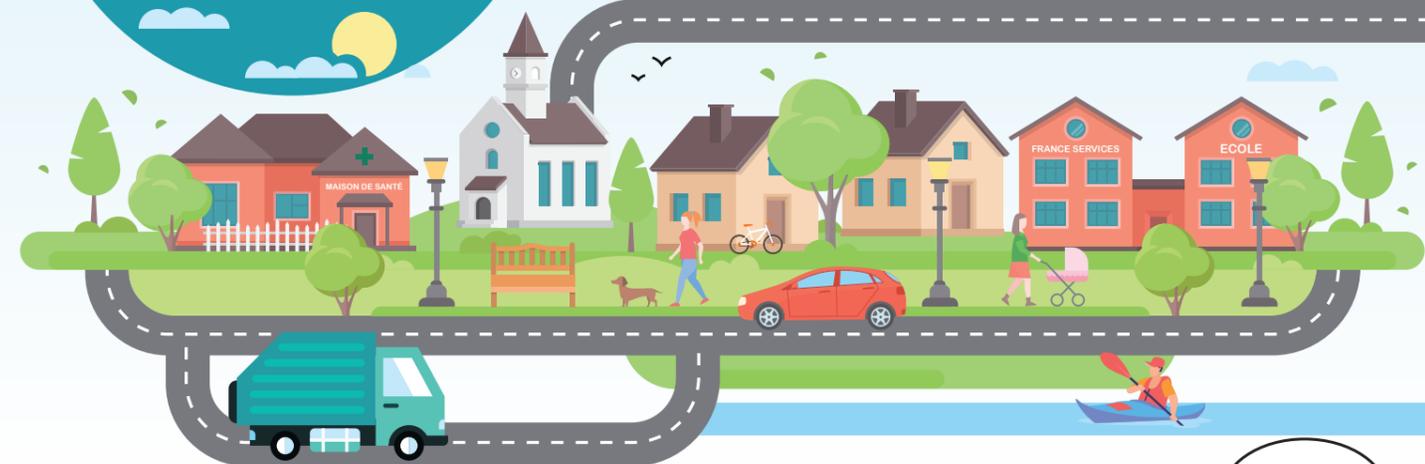
\* Dépenses brutes hors recettes.

**POUR RAPPEL, LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** désignent les dépenses récurrentes de la collectivité pour les besoins de l'activité et **LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** désignent les postes de dépenses importants liés à l'investissement à long terme de la collectivité.

## COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES DE LA CCLL ?

**DÉPENSES TOTALES  
AU BUDGET GÉNÉRAL  
+ ANNEXES =  
16 000 000 €**

**Dont : 12M € en fonctionnement  
+ 4M € en investissement**



### UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SA POPULATION

- 255 000 € : Actions sociales (CIAS) et politique d'insertion (Castel Saint-Denis)
- 265 000 € : Services au public dont les France Services
- 19 000 € : Santé (Contrat Local de Santé)
- 150 000 € : Petite Enfance
- 1 570 000 € : La Voirie communautaire
- 2 300 000 € : Le Patrimoine intercommunal

**4 559 000 €**

**3 668 763 €**

### UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET MUTUALISÉ

• 4 000 000 € dédiés au fonctionnement de la collectivité et aux charges liées au pilotage de l'action publique.

**4 000 000 €**

### UN TERRITOIRE EN TRANSITION

- 95 000 € : Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- 187 640 € : Le Pôle Rénovation Conseil
- 65 000 € : Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- 150 860 € : L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- 27 500 € : La rénovation de l'éclairage public des sites appartenant à la collectivité
- 3 000 000 € : Gestion des déchets
- 41 000 € : Eau et assainissement études et ingénierie de transfert
- 60 000 € : Mobilité

**3 627 000 €**

### UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

- 530 000 € : Développement économique (ZAE, friches et études, aides aux entreprises, participation aux réseaux d'acteurs)
- 295 000 € : Déploiement de la fibre
- 261 000 € : L'Office de Tourisme
- 200 500 € : Les Activités de Pleine Nature (sentiers, vias ferratas, vélos à assistance électrique)
- 5 000 € : L'Espace Ludique et Touristique
- 1 866 663 € : Le Centre aqualudique Nautilou et le camping de la Roche d'Uilly
- 408 000 € : Culture et Jeunesse dont :
  - 150 000 € : Les subventions aux écoles de musique
  - 88 600 € : Les actions en faveur de la jeunesse
  - 94 850 € : pour le déploiement culturel sur le territoire
  - 47 000 € : L'évènement « Spectacle » (23 et 24 juin) pour 2023 uniquement
  - 28 600 € : Le fonctionnement de la bibliothèque intercommunale à Amancey
- 102 600 € : Sports dont :
  - 85 740 € : La gestion des équipements sportifs
  - 10 000 € : L'action « Partageons Nos Sports » avec le Département du Doubs
  - 5 000 € : Les subventions aux associations de trails

# Tourisme

## SUIVEZ LE GUIDE !

Pour découvrir la vallée de la Loue, rien de mieux que de suivre une visite guidée avec Dounia, notre guide conférencière, passionnée et passionnante ! Nos visites sont pensées pour tous les visiteurs, ceux qui viennent pour la première fois, ceux qui veulent être surpris, les locaux qui pensent tout connaître... Une chose est sûre, vous n'allez pas vous ennuyer !

### Le Castel Saint-Denis et son magnifique point de vue sur la vallée de la Loue

Après 25 ans de fouilles et de travaux de consolidation, Dounia vous ouvre les portes du plus grand des châteaux forts du coin pour vous dévoiler l'histoire du Castel Saint-Denis, classé « Monument Historique » depuis 1934. Vous découvrirez l'évolution du site, pour donner suite à l'important programme de restauration mené par le chantier d'insertion API 25. Sans oublier son ancrage dans la réserve naturelle du Ravin de Valbois, peuplée par plus de 6 000 espèces végétales et animales.

> Les mercredis 24 mai, 21 juin, 12 juillet et 27 septembre.



### Lods, notre plus beau village de France

Ses maisons vigneronnes construites à flanc de montagne, ses ruelles pentues et tortueuses, ses barrages qui donnent du relief à la Loue, ses anciennes forges... Pénétrez dans la mythique carte postale de la vallée de la Loue.

> Les mercredis 17 mai, 14 juin, 5 juillet et 20 septembre.



### Ornans

Comme à Venise avec le grand canal, à Ornans, chaque coin de rue est une fenêtre sur la Loue. Dounia vous dévoilera les secrets insoupçonnés de la cité ornanaise, son histoire et ses anecdotes.

> Les mercredis 3 mai, 7 juin, 19 juillet et 13 septembre.



+ D'INFOS et réservations auprès de l'office de tourisme  
03 81 62 21 50 - [www.destinationlouelison.com](http://www.destinationlouelison.com)



## VIA FERRATA

Le beau temps est là ! C'est le moment idéal pour profiter des via ferrata du territoire, à la Roche du Mont à Ornans et Aux Baumes du Verneau à Nans-sous-Sainte-Anne. Chaque année, la Communauté de communes se charge de l'entretien des via ferrata avec l'entreprise MND.

### La via ferrata, une pratique à mi-chemin entre l'escalade et l'accrobranche

Sur un itinéraire aménagé dans une paroi rocheuse, équipé avec des éléments métalliques spécifiques destinés à faciliter la progression. La sécurité est optimale grâce à une ligne de vie qui permet l'auto-assurance des pratiquants.

### Prêt à grimper ?

Les multiples itinéraires, avec des parcours de différents niveaux et des « échappatoires », permettent à tous, débutant ou via ferratiste confirmé, de profiter du plaisir de l'activité. Pour une première aventure en via ferrata, il est conseillé de faire appel à un guide pour une pratique rassurante et se former aux techniques de la discipline. Pour les pratiquants ne disposant pas de matériel, il est possible d'en louer chez les partenaires de l'office de tourisme Destination loue Lison.

+ D'INFOS sur l'aventure en via ferrata sur  
[www.destinationlouelison.com](http://www.destinationlouelison.com)



Pour retrouver toutes les informations sur la Communauté de Communes Loue Lison :

[www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr)

Communauté de Communes Loue Lison  
 Espace Nautilou - Centre aqua-ludique  
 Santé Communauté de Communes Loue Lison (infos centres de vaccination)



Application Intramuros

France Services Ornans  
 France Services Quingey  
 France Services Amancey et Agence Postale

### Mentions légales :

Editeur : Communauté de Communes Loue Lison, 7 rue Edouard Bastide - 25290 Ornans  
Responsable publication : M. Jean-Claude Grenier et commission communication  
Création graphique : emisir.com / Impression : L'imprimeur Simon  
Photos : CCLL, couverture : Jean-François LAMI  
Publié à 14 000 exemplaires gratuits